



Yacht Club de l'Odét

Championnat de France 505

14-17 juillet 2022

Avenant N° 1

- IC 9.4 ~~temps limite pour finir = 2H~~ remplacé par :
temps limite pour finir pour le premier = 2H*
- IC 10.1 les bouées jaunes sont des bouées oranges*
- IC 10.2 la bouée rouge est une bouée jaune*
- IC 10.3 et 10.5 la bouée cylindrique est une bouée
tétraédrique*
- IC 10.12 En cas d'annonce de changement de parcours au
vent la bouée 3S ne sera pas mouillée.*
- IC 12.2.3 annulé et remplacé par
La marque de départ de l'extrémité de ligne
située à bâbord du comité sera une bouée
tétraédrique rouge ou le mat du bateau arborant
un pavillon orange*
- IC 16 L'ANNEXE « T » CONCILIATION
s'appliquera*

Affiché le 14 juillet 2022



Yacht Club de l'Odét

Championnat de France 505

14-17 juillet 2022

Avenant N° 1

- IC 9.4 ~~temps limite pour finir = 2H~~ remplacé par :
temps limite pour finir pour le premier = 2H*
- IC 10.1 les bouées jaunes sont des bouées oranges*
- IC 10.2 la bouée rouge est une bouée jaune*
- IC 10.3 et 10.5 la bouée cylindrique est une bouée
tétraédrique*
- IC 10.12 En cas d'annonce de changement de parcours au
vent la bouée 3S ne sera pas mouillée.*
- IC 12.2.3 annulé et remplacé par
La marque de départ de l'extrémité de ligne
située à bâbord du comité sera une bouée
tétraédrique rouge ou le mat du bateau arborant
un pavillon orange*
- IC 16 L'ANNEXE « T » CONCILIATION
s'appliquera*

Affiché le 14 juillet 2022



Yacht Club de l'Odét

Championnat de France 505

14-17 juillet 2022

Avenant N° 1

- IC 9.4 ~~temps limite pour finir = 2H~~ remplacé par :
temps limite pour finir pour le premier = 2H*
- IC 10.1 les bouées jaunes sont des bouées oranges*
- IC 10.2 la bouée rouge est une bouée jaune*
- IC 10.3 et 10.5 la bouée cylindrique est une bouée
tétraédrique*
- IC 10.12 En cas d'annonce de changement de parcours au
vent la bouée 3S ne sera pas mouillée.*
- IC 12.2.3 annulé et remplacé par
La marque de départ de l'extrémité de ligne
située à bâbord du comité sera une bouée
tétraédrique rouge ou le mat du bateau arborant
un pavillon orange*
- IC 16 L'ANNEXE « T » CONCILIATION
s'appliquera*

Affiché le 14 juillet 2022